

Courcôme Infos

Bulletin communal d'informations



AOÛT 2012



AGENDA D'AOÛT

À COURCÔME :

Samedi 11 août : 9h
Randonnée pédestre du
comité des fêtes

Dimanche 26 : midi
Halle auvent
Repas champêtre
des pompiers
Inscriptions au
06 17 63 20 17

AUX ALENTOURS...

Samedi 4 août : 20h30
Théâtre musical
Villa gallo-romaine
Embourie
Tarif : 2,50 €
Inscriptions au
05 45 31 65 15

Les Nuits Romanes : Spectacles gratuits

Mardi 7 Août
à [Embourie](#)
Vendredi 17 août
à [Tusson](#)
Samedi 1^{er} Septembre
à [Londigny](#)

L'EAU AUTREFOIS A COURCÔME



La station de pompage en 1975
Photo : M. DUCHIRON

Depuis 1992, notre commune est alimentée en eau par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Villefagnan.

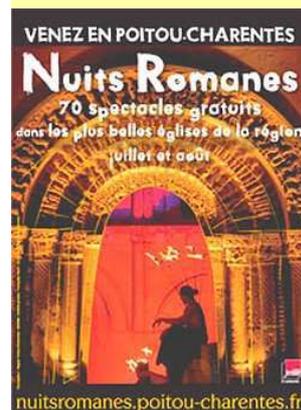
Dans le précédent numéro de Courcôme-Infos, nous avons évoqué les problèmes rencontrés depuis quelques temps sur notre réseau communal, notamment dans le bourg (ainsi que les solutions attendues !).

Ce mois-ci, je vous propose de remonter dans le temps et de revisiter l'histoire de notre réseau d'eau communal, au travers de l'enquête que j'avais réalisée en 1975 avec mes élèves de la grande classe de Courcôme (une partie de cette enquête avait été déjà reprise dans le bulletin communal Regard n°2 de décembre 1983).

Bonne lecture.

Amicalement à vous.

Le Maire, Michel DUCHIRON.



Le saviez-vous ?**COMMUNIQUÉ
SÉCURITÉ
ROUTIÈRE****1er juillet 2012, un éthylotest pour tous.**

Dès le 1er juillet 2012, tout conducteur devra posséder, dans son véhicule, un éthylotest chimique (à usage unique et homologué) ou électronique.

En son absence dans le véhicule, le conducteur devra s'acquitter d'une amende de 11€ (à compter du 1er novembre 2012).

L'objectif général de cette mesure est d'une part d'inciter les conducteurs à s'auto évaluer et d'autre part, d'aider les personnes en relation avec un conducteur ivre à l'empêcher de prendre le volant.

Téléphone au volant.

La sanction réprimant l'usage d'un téléphone tenu en main est aggravée, elle passe de 35€ à 135€ et le retrait de points sur le permis de 2 à 3.

Alcool et stupéfiant au volant.

En cas d'accident corporel ou mortel, le dépistage est devenu systématique.

Les conséquences : une convocation devant le juge, et aucune prise en charge par l'assurance pour le responsable.

Dernière minute

**Mardi 31 juillet :
à partir de 9h30**

Visite de Courcôme par le Jury départemental des villes et villages fleuris 2012

L'EAU AUTREFOIS A COURCÔME

C'est en 1937 que le conseil municipal de Courcôme, dirigé par M. Emile Elie, envisage d'installer dans la commune un réseau de distribution d'eau à domicile. Au départ, ce projet prévoyait d'alimenter en eau potable le bourg et certains villages.

Mais à la suite de sécheresses importantes au cours des années précédentes, la municipalité décide de réaliser d'urgence, les travaux relatifs à une distribution dans le bourg uniquement.

Voici ce que l'on peut lire à ce sujet dans le dossier constitué à la mairie à cette époque :

« Le bourg compte 400 habitants. L'eau utilisée est l'eau de pluie recueillie dans des citernes ne possédant pas de filtre pour la plupart. Ces citernes, jamais nettoyées, sont installées dans les cours de ferme au voisinage des écuries, des tas de fumier et des fosses d'aisance.

L'été, ces citernes sont à sec et les habitants sont obligés d'aller chaque jour à la fontaine, chercher de l'eau dans des barriques, tant pour la maison que pour le bétail. »

« La commune possédant actuellement 178 chevaux et mulets, 250 moutons, 369 bovins et 200 porcs, il est facile de calculer le temps perdu pour cette corvée d'eau. Cela repré-

sente environ 200 heures par jour, qui pourraient être employées plus utilement pour l'agriculture.

Les écoles, qui comptent 70 élèves, possèdent une citerne. L'hiver, par suite du chauffage des classes au charbon, l'eau de pluie qui lave les toits avant de pénétrer dans la citerne entraîne des poussières de charbon qui lui communiquent un goût insupportable. Les instituteurs font sans cesse des réclamations à ce sujet.

L'été, la citerne est tarie et il faut recourir aux bons offices des voisins pour avoir un peu d'eau pour les écoliers.

De nombreuses épidémies (embarras gastriques, diarrhées, jaunisses) reviennent chaque année aux mêmes époques. Nous avons constaté parmi la population scolaire la fréquence de ces maladies dont la cause seule peut être imputée à la mauvaise qualité de l'eau d'alimentation.

Le bourg de Courcôme qui possède depuis quelques années le courant électrique est, par sa situation et son pittoresque, un coin fort plaisant de la Charente. Traversé par la ligne de chemin de fer Paris-Bordeaux, il prendrait de l'extension et les constructions nouvelles pourraient s'y multiplier, car beaucoup de touristes en traversant notre localité, s'informent de la

possibilité d'acquérir des immeubles ou terrains à bâtir. Mais l'absence d'eau potable les éloigne de notre région.

Le service d'incendie est impossible à assurer, par manque d'eau, l'été, et par la rapidité avec laquelle les citernes seraient vidées par une pompe à incendie, l'hiver. En temps de guerre, nous aurions la possibilité d'accueillir un bon nombre de réfugiés en raison des ressources du pays et de la situation géographique. Mais cette éventualité n'est pas à envisager du moment que le pays est dépourvu en eau. Pour la même raison, nous ne pouvons accueillir des colonies de vacances, même à effectif réduit. »

1939 : Les travaux envisagés comprennent notamment :

- le captage de la source ;
- l'installation d'une station de pompage ;
- un réseau de distribution (canalisations, branchements des particuliers et bouches d'incendie) ;
- la construction d'un réservoir surélevé de 100 m³.

Ces ouvrages doivent permettre de distribuer, au minimum 125 litres d'eau potable par habitant et par jour (alors qu'auparavant on pouvait estimer la consommation moyenne par personne et par jour à 2 ou 3 seaux, soit 25 à 30 litres).

suite page 3



Le château d'eau de Courcôme
Photo mairie

L'EAU AUTREFOIS A COURCÔME

Suite de la page 2

Dès **1940**, les travaux commencent.

Le château d'eau, construit non loin de la mairie, sur l'un des points les plus élevés de la commune (116,50 m) dresse bientôt sa silhouette au dessus des toits du village. Des tranchées sont creusées pour recevoir les canalisations, les branchements sont effectués.

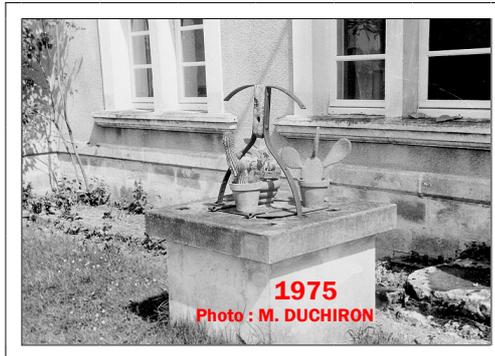
1942 : Les Courcômois peuvent tourner le robinet au dessus de leur évier :

l'eau coule !

Ils sont les premiers habitants du canton à bénéficier de ce service à domicile.

Dans le prochain numéro : 1942 - 1992

De la régie communale à l'adhésion au Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la région de Villefagnan (SIAEP).



AVANT L'ADDUCTION D'EAU :

Les habitants de Courcôme utilisaient l'eau de pluie recueillie dans les citernes. Cette eau collectée par les

couvertures des constructions, a surtout une utilisation domestique : lavage, vaisselle, arrosage... Ces citernes sont très anciennes, installées pour la plupart, dans les cours des

fermes. Quelques unes (comme celle de l'école) possèdent un filtre qui rend l'eau propre à la consommation.

La margelle de la citerne de l'école a changé d'aspect comme on peut le voir sur ces photos.

Elle a été entièrement refaite en 2000 par Joseph Gueret alors en activité dans la commune.



À noter

TRI SELECTIF

COLLECTE DES SACS JAUNES :

Lundi 13 août
Lundi 27 août
(Sortez vos sacs la veille au soir)

SACS NOIRS

En raison du jour férié (15 août), le ramassage des sacs noirs sera décalé du vendredi 17 au **samedi 18 août**.

PERMANENCES de l'architecte des Bâtiments de France.

M. Thierry VILLATTE assure des permanences pour vous aider à élaborer vos dossiers d'urbanisme.

Prochaine permanence **Judi 6 septembre** de 9h30 à 11h30 à l'unité territoriale de Ruffec.

Les rendez-vous seront pris au 05 45 97 97 97.

RECENSEMENT

Les jeunes gens, filles et garçons, qui ont 16 ans, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile dès leur date anniversaire, en vue de la Journée Défense et Citoyenneté (JDC).



L'EAU AUJOURD'HUI A COURCÔME

Lors de la dernière réunion de bureau du Syndicat d'eau du Pays de Villefagnan qui a eu lieu le 17 juillet dernier, et à laquelle participait François Forgerit qui représentait la commune, il a bien sûr été admis que les problèmes d'eau dans le bourg de Courcôme nécessitent d'engager des travaux de renouvellement et d'amélioration du réseau de façon très urgente.

En effet, les analyses d'eau faites par l'ARS concluent que la turbidité en réseau ne satisfait pas à la référence de qualité, pas plus que celle fixée pour le fer qui n'est pas satisfaisante non plus.

Néanmoins, l'eau est conforme à la distribution.

La dégradation de l'eau potable

dans le bourg de Courcôme peut s'expliquer en raison de la vétusté du réseau (70 ans, c'est le réseau le plus ancien du syndicat), mais aussi par les différentes qualités d'eau envoyées dans le réseau (Aunac, Val de Roche) qui auraient pour effet de décoller une partie du fer des vieilles canalisations.

Les premiers travaux qui sont actuellement engagés à Courcôme correspondent au pro-

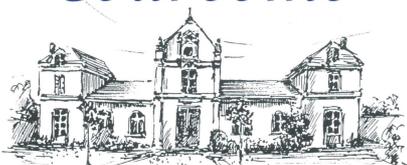


gramme prévu lors du vote du budget 2012. Mais Il faudrait prévoir des travaux complémentaires notamment le changement de toutes les canalisations et branchements. Ces travaux porteraient sur une longueur de canalisations de 7,5 km environ.

Cependant, une contrainte liée à la LGV pourrait gêner le projet : l'ADA s'oppose à toute intervention sur la route départementale en raison des travaux LGV et du passage incessant de gros engins sur la route traversant la commune de Courcôme. Nul doute que le Syndicat devra tenir compte de ces éléments et envisager les travaux différemment (bouclages, extractions, fonçages, interventions sur la RD en 2014...)

Courcôme pratique...

Courcôme



un village à découvrir

Commune de Courcôme
Le Bourg
16240 COURCÔME

Téléphone : 05 45 31 01 68

Télécopie : 05 45 30 33 65

Messagerie :

mairiedecourcome@wanadoo.fr

Ouverture du secrétariat :

Lundi, mercredi, jeudi et vendredi
de 10 h à 12 h.

Agence postale communale :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 9 h à 12 h 30

mercredi de 10 h 30 à 12 h 30.

Tél : 05 45 31 00 23

(Point accès Internet)

Bibliothèque municipale :

Samedi de 14h à 16h

Maison des associations.

Directeur de publication :

Michel DUCHIRON

Impression : Mairie de Courcôme

Distribution : foyers de la commune

Information gratuite

Sites internet : www.courcome.eu

www.courcome.fr

Dépôt légal Bibliothèque de Poitiers

**Notez le dès à présent.
Courant septembre :**

Mardi 4 septembre :
Rentrée des classes

14 septembre :
Passage du ferrailleur
Inscription à la mairie

15 & 16 septembre :
Journées européennes
du patrimoine
(petits patrimoines cachés)

Vie locale...

Courcôme infos de A à Z...

Congés
annuels.

**SECRETARIAT
DE MAIRIE :**

Le secrétariat de mairie
sera fermé du 1^{er} au 19
août.

En cas d'urgence veuillez
contacter Monsieur le
Maire ou ses adjoints.

AGENCE POSTALE :

L'agence postale commu-
nale sera fermée au public
du 6 au 19 août.

Été actif.

**Programme
de Courcôme :**



Jeudi 2 août : roller
de 10h à 11h30 autour de
la salle socio-culturelle
Tout public dès 6 ans, 2 €

Mardi 7 août : escrime
de 10h à 11h30
salle socio-culturelle
Tout public dès 7 ans, 4 €

**Samedi 11 août : rando-
née pédestre**
de 9h à 12h, pour tous,
gratuit

Mardi 14 août : tennis
de 9h30 à 11h30
salle socio-culturelle
Tout public dès 7 ans,
gratuit

Journée détente. **R**évision des
zonages d'assai-
nissement.

Samedi 1er septembre, le
comité des fêtes organise
une après-midi détente.

14h : pétanque

17h : randonnée

19h : soirée grillade

Réservez votre journée.

Messe.

Le mardi 14 août à partir
de 18h30, les chapiteaux
de l'église de Courcôme
seront présentés sur écran
et commentés.

A 19h la messe anticipée
de l'Assomption de Marie
sera célébrée.

Chaque dimanche de l'été
à 16h, une visite guidée de
l'église de Courcôme est
proposée aux touristes de
passage.

Rentrée sco-
laire.

Si les enfants feront leur
réentrée le mardi 4 septem-
bre au matin, les maîtres-
ses seront déjà en poste
dès le lundi 3 septembre
pour les inscriptions complé-
mentaires.

Christelle Clochard, Direc-
trice, retrouvera sa salle
de classe entièrement repe-
inte par les agents com-
munaux.

Par arrêté en date du 10
juillet 2012, la CDC du
pays de Villefagnan rend
publique la délimitation
des zonages d'assainisse-
ment non collectif des
communes de Tuzie, Raix,
Courcôme.

C'est la CDC qui assurera
le contrôle de l'assainisse-
ment non collectif, dont
elle a la compétence, pour
ces communes.

Vente de pain.

La vente de pain aura lieu
courant août sans interrup-
tion à l'agence postale.

Lundi, Mardi, Mercredi et
Vendredi de 9h à 12h.

Pas de pain le jeudi.

Samedi et Dimanche de 9h
à 11h uniquement.

Dimanche sur commande.



Pour les amateurs d'arithmétique ... !

CALCUL : (certificat d'études années 50)

Le château d'eau qui alimente un village en eau potable est un cylindre qui mesure intérieurement 2,65 m de rayon et 8,45 m de hauteur. Ce réservoir est plein au 9/10 quand le moteur qui refoule l'eau cesse de fonctionner, l'une de ses pièces s'étant brisée.

Quelle quantité d'eau en hectolitres contient-il à ce moment ?

Le village compte 147 habitants utilisant chacun en moyenne 20 l d'eau par jour et 278 chevaux et têtes de bétail consommant chacun en moyenne 65 l d'eau par jour.

Quel volume d'eau en mètres cubes est utilisé chaque jour dans cette commune ?

Combien de jours, au plus, doit durer la réparation du moteur pour que ce village ne soit pas privé d'eau ?

Bon courage !

Solutions dans le prochain numéro.